Bureau d'Informations Polonaises
23, rue Taitbout - Paris 9° -

PRO.42-37

Paris, le 7 Novembre 1957

UNE PROPOSITION D'ACTUALITE

Article paru dans " Trybuna Ludu "
le 29/XI/1957

La délégation polonaise a présenté, aux premiers jours d'octobre, à la réunion de l'Assemblée Générale des Nations Unies, une proposition tendant à la constitution d'une zone non-atomique, comportant la Pologne, la République Démocratique Allemande et la République Fédérale Allemande. Le gouvernement tchécoslovaque a accepté que cette zone s'étende également à la Tchécoslovaquie. La zone non-atomique devrait être un territoire sur lequel il serait interdit de produire et de stocker des armes atomiques et thermonucléaires.

Lorsque nous avons analysé cette proposition, faite - il faut le souligner - en accord avec les autres adhérents au Pacte de Varsovie, nous avons montré que c'est là une initiative qui devrait éveiller l'intérêt des hommes politiques occidentaux.

Ce n'était pas là une proposition tendant à un règlement général des questions atomiques. La politique polonaise ne se propose pas d'objectifs aussi ambitieux. Mais c'était une initiative réaliste et constructive, visant à réduire le danger atomique en Europe, et en particulier à réduire le danger que présente l'armement atomique de l'Allemagne Occidentale. Or l'on sait que ce sont là des problèmes qui préoccupent très fortement l'opinion publique et des cercles politiques assez importants, en Occident.

La proposition du ministre Rapacki avait cette grande qualité de ne pas pousser - pour ainsi dire - sur un terrain vide. Elle se référait au fait que l'idée de constituer en Europe, dans la région où les deux blocs sont en présence, un territoire jouissant d'un statut militaire spécial, avait été lancée sous des formes diverses et à diverses occasions, tant à l'Est qu'à l'Ouest ; et que de tels projets ont l'appui non seulement d'une vaste opinion publique, mais également de certains groupes politiques occidentaux dont la pensée est réaliste.

C'était enfin une proposition qui soulignait très nettement la volonté de parvenir à un accord, volonté qui anime tout notre camp. Au lieu d'exclure un seul pays appartenant à l'OTAN (l'Allemagne Occidentale) des territoires où la fabrication et le stockage des armes atomiques est autorisé, on proposait d'en exclure en outre

trois pays appartenant au Pacte de Varsovie (la Pologne, la République Démocratique Allemande et la Tchécoslovaquie). C'était, à cet égard, une proposition qui allait infiniment plus loin que tous les projets jusqu'alors présentés.

Tenant compte de tous ces facteurs, nous nous attendions - ainsi que tous les autres Etats qui s'étaient joints à notre proposition ou qui l'avaient approuvée - à ce que le projet du ministre Rapacki ait en Occident le retentissement qu'il méritait. Mais aujourd'hui, quelques semaines plus tard, nous devons constater que notre attente, du moins dans une certaine mesure, ne s'est pas révélée sans fondement.

C'est là un fait d'autant plus digne d'être noté, que la période qui nous sépare des premiers jours d'octobre n'a guère été favorable à la discussion de ce genre de propositions. Nous rappelons que c'est précisément pendant ce temps que l'on a développé en Occident une nouvelle phase d'armements atomiques et par fusées. On y parle actuellement, non de zones non-atomiques, mais de constituer des arsenaux nucléaires et des terrains de lancement de fusées dans les divers pays membres de l'OTAN. Cette atmosphère générale défavorable a certainement affaibli les échos de notre démarche. Mais d'autant plus importantes nous semblent dans ces conditions, ces voix qui ne se sont cependant pas laissées étouffer par la vague actuelle de propagande en faveur des armements.

Ce qui fut le plus important - évidemment - c'est que l'on ait réagi en République Démocratique Allemande à la proposition du ministre Rapacki et aux idées qu'elle comportait. Les cercles gouvernementaux de la République Fédérale Allemande n'ont pas caché, dès le départ, leur réticence devant l'initiative polonaise. Mais divers représentants des partis membres de la coalition gouvernementale voyaient néanmoins et indiquaient les aspects positifs de notre proposition. Le Président du Parti Allemand (Deutsch Partie) Hellwege a déclaré entre autres : " A mon avis, l'initiative du gouvernement de Varsovie renferme une possibilité de résoudre le difficile problème de l'équipement en armes atomiques de la Bundeswehr, au moyen d'un accord international, sans préjudice pour la sécurité militaire de la République Fédérale Allemande ".

La réaction des cercles sociaux-démocrates d'Allemagne Occidentale à la proposition polonaise a été assez vive. Le bulletin de presse du SPD a reconnu que notre proposition constituait " un poteau indicateur et un stimulant " pour d'autres efforts en vue du désarmement. L'organe officiel du Parti Social-Démocrate, le " Vorwärts " a écrit que : " la proposition polonaise mérite d'être analysée plus sérieusement que ne le sont, par le gouvernement fédéral, les déclarations politiques venant jusqu'à présent de l'Est." Un certain nombre de journaux proches du SPD ont fait des appels en faveur d'une discussion du projet Rapacki. C'est ainsi, par exemple, que le " Neue Rheinzeitung " écrit : " Pourquoi ne devrions-

nous pas discuter d'une proposition certainement susceptible de créer une atmosphère de détente relative ? "

C'était là des opinions d'autant plus caractéristiques que, en premier lieu, la discussion sur l'interdiction de fabriquer et de stocker des armes atomiques dure depuis un certain temps déjà en République Fédérale Allemande et que le SPD y participe pour une large part. A en croire ce que rapporte la presse d'Allemagne Occidentale, cette question fut dernièrement soulevée par Erich Ollenhauer au cours d'un entretien avec le chancelier Adenauer. Entre parenthèses, le chancelier reste opposé à la création d'une zone non-atomique. En second lieu - ce n'est pas seulement chez les sociaux-démocrates d'Allemagne Occidentale que nous pouvons relever des symptômes d'une réaction positive à notre proposition.

M. Henri Rolin, homme politique belge et militant social-démocrate bien connu, a publié récemment dans l'organe du Parti social belge, " Le Peuple ", un article par lequel il souligne la grande signification de la proposition polonaise. " C'est là - écrit Rolin - une proposition mesurée, sage et prudente. Son adoption influerait - peut-être - sur la modification de certains plans de l'OTAN, mais le moment n'est-il pas convenable pour rappeler une fois de plus que cette organisation est un moyen et non un but en soit ? " " Je n'ai pas été le seul, parmi les délégués de la Belgique à la session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, à penser de la sorte à ces questions " - a déclaré en conclusion Rolin.

De telles idées ne gagnent pas seulement en Belgique. Il est bon de s'arrêter ici sur l'article que le " Times " de Londres a publié le 25 novembre, à propos de la déclaration bien connue de l'homme politique américain George Kennan sur la nécessité que les puissances occidentales modifient l'orientation de leur action dans la question allemande.

George Kennan justifie son idée relative à la nécessité de procéder au retrait de toutes les armées étrangères d'Allemagne et d'Europe Centrale d'une façon qui doive provoquer l'opposition de la Pologne. Il voudrait le faire, afin de provoquer " l'évolution des formes d'Etat et des systèmes sociaux " en Europe de l'Est ; le sens de ces paroles est donc pour nous tout aussi clair qu'antipathique. Mais le seul fait de penser à ce que la future Allemagne unifiée ne fasse pas partie de l'OTAN (dans la mesure où Kennan développe réellement cette idée) mérite incontestablement de retenir l'attention.

Et voici ce que le " Times " écrit dans son commentaire de la déclaration de Kennan au sujet de l'armement atomique de l'Allemagne Occidentale : " Du point de vue militaire, ce peut être important que l'Allemagne Occidentale participe à la défense de l'Europe au moyen de fusées de portée moyenne, mais du point de vue politique, ce serait bénéfice net, si l'Allemagne, tant

Occidentale qu'Orientale, y renonçait de son plein gré. Cela pourrait constituer la première étape vers un désarmement progressif de l'Europe Centrale, vers un processus de règlement par étape, qui semble toujours constituer la ligne d'action la plus pratique. "

Je n'avais pas l'intention de citer et d'analyser ici tous les échos sucités par la proposition du ministre Rapacki. Les quelques exemples cités plus haut prouvent que les idées incluses dans le projet polonais n'ont pas perdu le moins du monde leur signification et leur actualité. Le projet Rapacki recommande des actes dont la nécessité est dictée par la vie.

Jerzy KOWALEWSKI

IMPRIMÉ

EXPÉDITEUR
BUREAU D'INFORMATION POLONAIS
23, Rue Taitbout
PARIS-9e

11 XII 57 PARIS-108

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
★06 00
POSTES
C.0291

M. Bronislaw MAZOWIECKI
97, Bd. St-Michel

PARIS 5e